

ACE Impact

Problématiques de Développement Régional Pré-identifiées

Gestions des Risques Sociaux

Termes de référence

Lignes directrices

Les offres soumises en réponse aux Problématiques de Développement Régional Pré-identifiées dans le secteur de la Gestion des Risques Sociaux doivent répondre aux Termes de référence (TdR) suivants dans les sections appropriées de l'offre. Même s'il est improbable qu'une seule offre puisse satisfaire à l'ensemble des Termes de référence, il faudrait s'efforcer de manière substantielle et crédible, à travers chacune des offres, d'apporter une réponse qui présente un programme cohérent et intégré d'activités d'éducation, de recherche et de partenariat en conformité aux TdR mais aussi aux objectifs du projet ACE Impact.

Contexte

Dans le cadre de ces présents Termes de Référence pour un centre axé sur la Gestion des Risques Sociaux, le terme « social » est défini de manière générale afin d'inclure les conditions sociales et les impacts potentiels sur les êtres humains et l'environnement.

Le lien entre les ressources naturelles, l'environnement, les conditions sociales, les moyens de subsistance, la pauvreté, la sécurité alimentaire et la vulnérabilité au changement climatique est très fort sur le continent africain en général et en Afrique de l'Ouest en particulier. L'économie de la région de l'Afrique de l'Ouest est étroitement liée aux ressources naturelles, y compris les ressources renouvelables sensibles au climat ainsi que les ressources minérales non renouvelables. La région est également confrontée à d'importantes carences en infrastructures et des ressources sont actuellement consacrées en réponse à ces carences. La construction d'infrastructures de grande envergure a des impacts majeurs sur l'environnement naturel, la santé de la population, le patrimoine culturel, le genre, l'équilibre des pouvoirs dans les communautés et leurs moyens de subsistance qui sont susceptibles aux impacts d'externalités de grands projets de développement des ressources.

Les projets de développement peuvent aggraver les risques contextuels plus larges présents dans une société, une communauté ou une relation. L'afflux de main-d'œuvre, les relations sexuelles avec les mineures, les grossesses qui en résultent, la présence de travailleurs du sexe dans la communauté, la propagation du VIH/SIDA, le harcèlement sexuel à l'endroit des femmes, le travail des enfants, les abus contre les enfants, une augmentation des taux de décrochage scolaire, des pratiques de réinstallation inadéquates, la crainte de représailles, l'incapacité à assurer la participation communautaire, les mauvaises pratiques de travail et le manque de sécurité routière sont autant d'exemples de risques liés aux projets qui exigent une attention particulière pour améliorer la durabilité sociale et environnementale et la résilience et la cohésion sociale. En outre, la faiblesse des capacités en matière d'évaluation et de gestion des risques environnementaux et sociaux dans la région ont fait que les résultats ont été médiocres en matière de planification et de mise en œuvre des réinstallations et des mesures d'atténuation environnementales et sociales inadéquates pour les activités en amont et en aval, créant des goulots d'étranglement dans le développement des infrastructures. Par conséquent, il est nécessaire d'accorder une attention systématique et scientifique – à travers, par exemple, le nouveau Cadre de Gestion Environnemental et Social (CGES) de la Banque mondiale – aux

risques et impacts de grande envergure éventuels liés aux projets, qu'il s'agisse de conséquences voulues ou imprévues sur les environnements naturels et sociaux.

Les politiques de sauvegarde environnementale et sociale - y compris les évaluations environnementales, climatiques et sociales, les plans de gestion et les plans d'action de suivi - sont des outils importants : pour prédire et prendre en charge les impacts des projets sur les personnes et l'environnement ; considérer l'impact du changement climatique sur les projets ; et de proposer des cadres de gestion de la remédiation afin que les risques liés au projet soient cernés et gérés de façon à obtenir des résultats positifs et durables. Cependant, les spécialistes du développement environnemental et social et les professionnels de la conformité et de la sauvegarde sont généralement peu nombreux en Afrique de l'Ouest. Cette carence est due au manque de programmes académiques/programmes d'enseignement adaptés qui tiennent spécifiquement compte de la nature interdisciplinaire de la question des sauvegardes environnementales et sociales. Bon nombre de personnes travaillant dans les domaines de l'environnement et des sciences sociales sont formées dans une discipline donnée et se concentrent sur une discipline des sciences naturelles et des sciences humaines. Il leur manque l'orientation, les compétences et la formation interdisciplinaires nécessaires pour pouvoir mener une évaluation environnementale et sociale solide et assurer les enquêtes et études préalables. A cause de ce manque de capacités locales pour les évaluations et les sauvegardes environnementales et sociales, la plupart des partenaires au développement font souvent intervenir en Afrique de l'Ouest des experts venus d'autres régions pour mener les évaluations environnementales et mettre en œuvre les sauvegardes environnementales dans le cadre de projets financés. Pour de nombreux projets locaux, les évaluations d'impact environnemental et social (souvent non assorties des plans de gestion et de suivi requis en complément) sont menées en utilisant une approche multidisciplinaire autonome qui est moins bien ciblée et moins robuste que l'approche interdisciplinaire de l'évaluation et des sauvegardes environnementales et sociales complètes. Parmi les nombreux impacts pouvant survenir, les impacts et risques sociaux sont des préoccupations majeures pour ces termes de référence en raison de l'extrême faiblesse des capacités institutionnelles en Afrique dans la conduite de consultations et dans la sollicitation de la participation active des groupes concernés.

Le centre ACE Impact devrait renforcer la capacité par (i) la mise en place d'un réseau régional de gestion des risques sociaux en rapport aux sauvegardes, (ii) l'organisation de formations pour les agences chargées des projets d'infrastructure et de ressources naturelles et (iii) la facilitation du partage régional d'expériences et de connaissances en matière de gestion des risques, de GRG et de partage des avantages. Les diplômés seront dotés d'une connaissance complète et interdisciplinaire des problèmes de durabilité environnementale et sociale et approfondiront leur compréhension du rôle de l'évaluation et des sauvegardes environnementales et sociales dans le développement et la mise en œuvre des projets.

Termes de référence

- I. Le Centre d'excellence de l'Afrique en Gestion des Risques Sociaux qui sera sélectionné examinera les aspects suivants de la Problématique de développement qui ont trait aux compétences :
 1. Formation interdisciplinaire dans les domaines sciences physiques et des sciences humaines en rapport l'évaluation et à la gestion des risques environnementaux et sociaux
 2. Formation spécifique dans le domaine du règlement de conflits sociaux et des mécanismes de recours
 3. Formation spécifique en enquêtes sociales, en évaluations environnementales et sociales, en agriculture et régimes fonciers, en évaluation de l'environnement et du changement climatique (y compris l'adaptation des communautés et la résilience)
 4. Formation spécifique en réalisation d'évaluations sociales et d'audits sur les conditions de travail et la gestion des chaînes d'approvisionnement
 5. Formation spécifique en techniques d'Engagement des Parties Prenantes & Evaluation Rurale Participative (PRA) et en évaluation des questions de genre, notamment la Violence Sexiste (GBV) et l'Exploitation et les Abus Sexuels (EAS)

6. Formulation de plans de gestion environnementale et sociale et plan de suivi environnemental et social
7. Santé communautaire, sécurité au travail et conditions de la main-d'œuvre et de travail

II. En réponse aux besoins en compétences, les programmes diplômant de longue durée disponible au Centre devraient inclure :

Programmes de Master
1. Master en Sciences de Gestion et Evaluation des Risques et des Impacts Sociaux
2. Master en Science de Restauration des Moyens de Subsistance et Gestion des Règlements des Plaintes
3. Master en Evaluation et Gestion des Risques Environnementaux
4. Master en Sciences de l'Information Géographique et Environnementale
Programmes de Doctorat
1. Doctorat en Evaluation environnementale
2. Doctorat en Analyse des risques sociaux
3. Doctorat en Santé communautaire, santé et sécurité au travail

III. Le Centre d'excellence de l'Afrique en Gestion des Risques Sociaux qui sera sélectionné réalisera un programme de recherche appliquée qui couvre les thèmes suivants en rapport aux Problématiques de développement :

Recherche appliquée
1. Élaboration de programmes d'études en évaluation environnementale; évaluation sociale et évaluation du climat
2. Cadre pour les expropriations, la réinstallation et la réhabilitation (y compris le mécanisme de partage des avantages, la restauration des moyens de subsistance, le mécanisme de recours, le patrimoine culturel)
3. Évaluation et sauvegardes environnementales et sociales pour le secteur de l'eau – axées sur les barrages et les infrastructures de grande envergure, y compris retenues d'eau pour les secteurs de l'agriculture, des transports et de l'énergie
4. Évaluation et sauvegardes environnementales et sociales pour les secteurs agricoles – axées sur les impacts environnementaux et sociaux dans les projets de chaînes de valeur agricole, les secteurs environnementaux et forestiers
5. Évaluation des risques sociaux pour la gestion des expropriations, des réinstallations et de la restauration des moyens de subsistance – axée sur les projets d'infrastructures de Petite et de Grande envergure (transport, énergie, irrigation ...)
6. Méthodologie d'évaluation des risques de projet à utiliser pour évaluer les risques de violence basée sur le genre, y compris l'exploitation et les abus sexuels (EAS/VBG) et les risques d'afflux de main-d'œuvre, et la capacité de la communauté à absorber l'afflux de main-d'œuvre

IV. Le Centre d'excellence de l'Afrique en Gestion des Risques Sociaux qui sera sélectionné aura établi un réseau de partenaires essentiels du métier/du secteur qui sera présenté dans l'offre, incluant, notamment:

1. Ministères, départements et agences, y compris les unités de gestion de projet (UGP)
2. Exécutant de projets privés
3. Partenaires au développement

V. Le Centre d'excellence de l'Afrique en Gestion des Risques Sociaux qui sera sélectionné aura établi un réseau de partenaires académiques et/ou d'instituts de recherche partenaires qui sera présenté dans l'offre, incluant :

1. Des universités régionales et panafricaines qui mènent régulièrement des activités d'éducation et/ou de recherche active axées sur les sauvegardes et les évaluations
2. Des universités mondialement reconnues qui mènent régulièrement des collaborations internationales en matière de recherches actives axées les sauvegardes et les évaluations.